SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

073259181

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

072054120



selon l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux

Date d'impression 03/13/2018

Version CA-FR-Rév 1

Avis publié le 01/09/2018

1 Identification

Identificateur du produit

Nom commercial: COE ADHESIVE

Application de la substance/du mélange : Auxiliaire pour la fabrication de prothèses dentaires

Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur:

GC America Inc. 3737 W. 127th Street Alsip, IL 60803 USA

sds@gcamerica.com

Département d'information : Regulatory Affairs

Numéro de téléphone d'urgence :

Aux heures d'ouverture normales (du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00, heure normale du Centre) :

+1 (708) 597-0900

Transport (CHEMTREC®) Numéro de téléphone d'urgence +1 (800) 424-9300

2 Identification de danger

Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables - Catégorie 2	H225	Vapeur et liquide hautement inflammable.
Irritation de la peau - Catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves - Catégorie 1	H318	Provoque de graves lésions oculaires.
Toxicité reproductrice - Effets sur ou par l'allaitement	H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 3	H336	Peut provoquer de la somnolence ou du vertige.
Aquatique aiguë 3	H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
Aquatique chronique 3	H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Informations supplémentaires :

Les informations fournies concernent la toxicité et les cotes de danger des composants individuels de la formulation. Les risques associés dépendent de la ou des voies d'exposition. Le système d'évaluation des risques est entièrement basé sur l'existence du ou des risques et ne tient pas compte de la probabilité de réduction du ou des risques par une utilisation et une manipulation appropriées.

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classé et étiqueté conformément au système général harmonisé).

Pictogrammes de danger







GHS02

GHS08

GHS07

Mention d'avertissement : Danger

Composants déterminant des risques de l'étiquetage :

selon l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux

Date d'impression 03/13/2018 Version CA-FR-Rév 1 Avis publié le 01/09/2018

Nom commercial: COE ADHESIVE

Toluène acétone acide salicylique butanone

Mentions de danger

Vapeur et liquide hautement inflammable.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions oculaires.

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Peut provoquer de la somnolence ou du vertige.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Nocif pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Déclaration de mise en garde

Tenir éloigné de la chaleur, des surfaces chaudes des étincelles, de la flamme nue et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

Eviter tout contact pendant la grossesse et pendant l'allaitement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau [ou douche].

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Garder dans un endroit fermé à clé.

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

/régionaux/nationaux/internationaux.

Système de classification : ·

Classifications de la NFPA (échelle 0 à 4)



SANTÉ = 3 INCENDIE = 3 RÉACTIVITÉ = 0

Cotes HMIS (échelle 0 à 4)

SANTÉ	*3	SANTÉ =*3
INCENDIE	3	INCENDIE = 3
RÉACTIVITÉ	0	RÉACTIVITÉ = 0

3 Composition/Informations relatives aux ingrédients

Caractéristique chimique : Mélanges

Description: Mélange de substances mentionnées ci-dessous avec des additions non dangereuses.

Composants dangereux :		
CAS: 67-64-1	acétone	30 à 60% p/p
CAS: 78-93-3	butanone	10 à 30% p/p

selon l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux

Date d'impression 03/13/2018 Version CA-FR-Rév 1 Avis publié le 01/09/2018

Nom commercial: COE ADHESIVE

CAS: 108-88-3	toluène	10 à 30% p/p
CAS: 69-72-7	acide salicylique	1 à 5% p/p
CAS: 1314-13-2	oxyde de zinc	≤ 1% p/p

Informations supplémentaires :

Si une substance est accompagnée de **, cela signifie qu'elle constitue un secret commercial. Ceci est autorisé en vertu de la norme de communication des risques de l'OSHA en tant que secret commercial et en vertu du SGH en tant qu'informations commerciales confidentielles.

4 Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Informations générales :

Enlever immédiatement tout vêtement contaminé par le produit.

Les symptômes d'un empoisonnement peuvent se manifester même après plusieurs heures; pour cette raison, assurer un suivi médical pendant au moins 48 heures après l'accident.

Si les symptômes persiste, consulter un médecin.

Après inhalation:

Fournir de l'air frais ; consulter un médecin en cas de douleurs.

Fournir de l'air frais. Si nécessaire, pratiquer la respiration artificielle. Maintenir le patient au chaud. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

En cas de perte de connaissance du patient, l'installer de manière stable sur le côté pour le transporter.

Après un contact avec la peau :

Immédiatement laver à l'eau et au savon et rincer minutieusement.

Consulter un médecin.

Après un contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé.

Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes à l'eau courante.

Si les symptômes persiste, consulter un médecin.

Appeler immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau.

Si les symptômes persiste, consulter un médecin.

Informations pour le médecin :

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés :

Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis :

Aucune autre information correspondante n'est disponible.

5 Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés : CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser de l'eau.

Agents d'extinction non appropriés pour des raisons de sécurité : Eau

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange :

La formation de gaz toxiques est possible sous l'action de la chaleur ou en cas d'incendie.

Conseil pour pompiers

Équipement de protection :

Appareil de protection respiratoire de la bouche.

Porter un appareil autonome de protection respiratoire.

Informations supplémentaires :

Éliminer les débris d'incendie et l'eau d'extinction contaminée conformément aux réglementations officielles.

selon l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux

Date d'impression 03/13/2018 Version CA-FR-Rév 1 Avis publié le 01/09/2018

Nom commercial: COE ADHESIVE

6 Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Déplacer la personne de la zone de danger.

Tenir à l'écart des sources d'inflammation

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Porter des vêtements de protection.

Précautions environnementales :

Ne jamais laisser le produit atteindre des canalisations ou des cours d'eau.

Ne pas laisser pénétrer dans le sol/la terre.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Assurer une ventilation adéquate.

Absorber les composants liquides avec un matériau fixant les liquides.

Éliminer le matériel collecté conformément à la réglementation.

Référence à d'autres sections

Voir section 7 pour des informations sur le maniement en toute sécurité.

Voir section 8 pour des informations sur l'équipement de protection personnel.

Voir section 13 pour des informations sur l'élimination des déchets.

7 Manipulation et entreposage

Manipulation:

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les instructions d'utilisation.

Assurer une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail.

Empêcher la formation d'aérosols.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Informations sur la protection en cas de feu et d'explosion :

Conserver à l'écart sources d'inflammation - Ne pas fumer.

Protéger de la chaleur.

Protéger contre les charges électrostatiques.

Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou sur un matériau incandescent.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Prescriptions à appliquer pour les locaux et les conteneurs de stockage :

Entreposer dans un endroit frais.

Stocker uniquement dans les récipients originaux non ouverts.

Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune : Entreposer loin d'aliments.

Informations supplémentaires sur les conditions de stockage :

Respecter les instructions d'utilisation/ de stockage.

Maintenir le conteneur bien fermé.

Entreposer dans un lieu frais et sec dans des récipients bien scellés.

Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

Entreposer dans un endroit sec.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Aucune autre information correspondante n'est disponible.

8 Contrôles de l'exposition/Protection personnelle

Informations supplémentaires sur la conception des installations techniques: Il n'y a pas d'autres

données ; voir article 7.

Paramètres de contrôle

Ingrédients avec des données limites qui nécessitent la surveillance sur le lieu de travail :

selon l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux

Date d'impression 03/13/2018 Version CA-FR-Rév 1 Avis publié le 01/09/2018

Nom commercial: COE ADHESIVE

CAS:	67-64-1 acétone	
EL	Valeur à court terme : 500 ppm Valeur à long terme : 250 ppm	
EV	Valeur à court terme : 750 ppm Valeur à long terme : 500 ppm	
CAS : 78-93-3 butanone		
EL	Valeur à court terme : 100 ppm Valeur à long terme : 50 ppm	
EV	Valeur à court terme : 885 mg/m³, 300 ppm Valeur à long terme : 590 mg/m³, 200 ppm	
CAS : 108-88-3 toluène		
EL	Valeur à long terme : 20 ppm R	
EV	Valeur à long terme : 20 ppm	

Informations supplémentaires : Les listes en vigueur pendant la fabrication ont été utilisées comme base.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques doivent être suivies.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Tenir loin de denrées alimentaires, des boissons et des fourrages.

Immédiatement enlever tout vêtement sali ou contaminé.

Équipement respiratoire :



un appareil respiratoire protecteur approprié est recommandé

Protection des mains :



Gants de protection

Matériau des gants

La sélection des gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres marques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit être vérifiée avant l'application.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps exact de pénétration doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Protection des yeux :

Sites de fabrication :

Utiliser des lunettes de sécurité avec des protections latérales (ou des lunettes de protection).

Paramètres de distribution, de lieu de travail et de ménage :

Aucun équipement protecteur spécial n'est requis

9 Propriétés physiques et chimiques

selon l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux

Date d'impression 03/13/2018 Version CA-FR-Rév 1 Avis publié le 01/09/2018

Nom commercial: COE ADHESIVE

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques Informations générales Apparence: État : Liquide Couleur: Brun Odeur: Comme la cétone Seuil d'odeur : Non déterminé. Non déterminé. Valeur pH: Changement de condition Point de fusion/plage de fusion : Non déterminé. Point/intervalle d'ébullition : 56 °C Point d'éclair : -20 °C Inflammabilité (solide, gazeux) : Sans objet. Température d'inflammation : Non déterminé. Température de décomposition : Non déterminé. Auto-inflammation: Le produit n'est pas auto-inflammable. Le produit n'est pas explosif. Cependant, la formation de Risque d'explosion : mélanges explosifs air/vapeur est possible. Limites d'explosion : Inférieure : 1.8 Vol % Supérieur : 13 Vol % Pression de vapeur : Non déterminé. Densité à 20 °C: 0,88 g/cm3 Densité relative Non déterminé. Densité de vapeur Non déterminé. Taux d'évaporation Non déterminé. Solubilité dans / miscibilité avec Insoluble. l'eau à 20 °C: Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé. Viscosité: Dynamique à 20 °C: Non déterminé. Cinématique: Non déterminé. Teneur en solvant : Solvants organiques: 71,0 % Contenu Solides: 26,0 % Autres informations Aucune autre information correspondante n'est disponible.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Stabilité chimique : Stable à température ambiante.

selon l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux

Date d'impression 03/13/2018 Version CA-FR-Rév 1 Avis publié le 01/09/2018

Nom commercial: COE ADHESIVE

Décomposition thermique/conditions à éviter :

Aucune décomposition à condition d'être utilisé et entreposé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter : Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Matériaux incompatibles : Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition connu.

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

CAS: 1314-13-2 zinc oxyde

Orale DL50 7 900 mg/kg (rat (f+m))

Principal effet irritant:

sur la peau : Irritant pour la peau et pour les muqueuses.

sur les yeux : Fortement irritant avec risque de graves lésions aux yeux.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Informations toxicologiques supplémentaires :

Le produit présente les dangers suivants selon les méthodes de calcul approuvées en interne pour les préparations :

Corrosif Irritant

Catégories cancérigènes

IARC (Centre international de recherche sur le cancer)

toluène 3

NTP (Programme américain de toxicovigilance)

Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

Légende des catégories cancérogènes :

IARC Groupe 1 : L'agent est cancérigène pour l'homme.

IARC Groupe 2A : L'agent est probablement cancérogène pour l'homme.

IARC Groupe 2B: L'agent est potentiellement cancérigène pour les humains.

IARC Groupe 3 : L'agent n'est pas classifiable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

IARC Groupe 4 : L'agent est probablement non cancérigène pour l'homme.

NTP K: Reconnu comme étant cancérigène pour l'homme.

NTP R : Raisonnablement considéré comme cancérogène pour les humains.

Toxicité à dose répétée : Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction)

Toxicité reproductrice - Effets sur ou par l'allaitement

12 Informations écologiques

Toxicité

selon l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux

Date d'impression 03/13/2018 Version CA-FR-Rév 1 Avis publié le 01/09/2018

Nom commercial: COE ADHESIVE

Toxicité aquatique : Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Persistance et dégradabilité: Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Comportement dans les systèmes environnementaux :

Potentiel bioaccumulatif : Aucune autre information correspondante n'est disponible. **Mobilité dans le sol :** Aucune autre information correspondante n'est disponible.

Effets écotoxiques :

Remarque: Nocif pour les poissons

Informations écologiques supplémentaires :

Notes générales : Pas connu pour être dangereux pour l'eau.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Sans objet.vPvB : Sans objet.

Autres effets indésirables : Aucune autre information correspondante n'est disponible.

13 Considérations d'élimination

Emballages non nettoyés :

Recommandation: L'élimination doit être faite conformément aux réglementations officielles.

14 Informations de transport

Numéro	d'identi	fication	de l'ONU
--------	----------	----------	----------

DOT, TMD, IMDG, IATA UN1294

Nom d'expédition approprié UN

DOTToluèneTMD1294 ToluèneIMDG, IATATOLUÈNE

Classes de danger pour le transport

DOT



Classe 3 Liquides inflammables

Étiquetage

TMD, IMDG, IATA



Classe 3 Liquides inflammables

Étiquetage 3

Groupe d'emballage DOT, TMD, IMDG, IATA

Risques environnementaux :

Polluant martime: Non

selon l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux

Date d'impression 03/13/2018 Version CA-FR-Rév 1 Avis publié le 01/09/2018

Nom commercial: COE ADHESIVE

Précautions particulières pour

l'utilisateur Avertissement : Liquides inflammables

Numéro EMS : F-E,S-D Catégorie d'arrimage B

Transport en vrac conformément à Sans objet.

l'annexe II de la convention Marpol 73/78

et au recueil IBC

Transport/Informations supplémentaires :

TMD

Quantités faisant l'objet d'une exception Code : E2

(EQ) Quantité nette maximale par emballage intérieur : 30 ml

Quantité nette maximale par emballage extérieur : 500 ml

IMDG

Quantités limitées (LQ) 1L

Quantités faisant l'objet d'une exception Code : E2

(EQ) Quantité nette maximale par emballage intérieur : 30 ml

Quantité nette maximale par emballage extérieur : 500 ml

« Modèle de Régulation » de l'UN : UN 1294 TOLUÈNE, 3, II

15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange

SARA (Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund)

Section 355 (substances extrêmement dangereuses):

Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

Section 313 (Listes spécifiques de substances chimiques toxiques) :

butanone

toluène

oxyde de zinc

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

Listes canadiennes des substances :

Liste intérieure des substances du Canada (DSL)

acétone

butanone

polymère acrylonitrile-butadiène

acides résiniques et acides colophaniques, hydrogénés, esters avec glycérol

résine phénolique

acide salicylique

oxyde de zinc

Liste canadienne de divulgation des ingrédients (limite 0,1%)

acide salicylique

Liste canadienne de divulgation des ingrédients (limite 1%)

selon l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux

Date d'impression 03/13/2018 Version CA-FR-Rév 1 Avis publié le 01/09/2018

Nom commercial: COE ADHESIVE

acétone

butanone

oxyde de zinc

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classé et étiqueté conformément au système général harmonisé).

Pictogrammes de danger







GHS02

GHS08

GHS07

Mention d'avertissement : Danger

Composants déterminant des risques de l'étiquetage :

toluène acétone acide salicylique butanone

Mentions de danger

Vapeur et liquide hautement inflammable.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions oculaires.

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Peut provoquer de la somnolence ou du vertige.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Nocif pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Déclaration de mise en garde

Tenir éloigné de la chaleur, des surfaces chaudes des étincelles, de la flamme nue et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

Eviter tout contact pendant la grossesse et pendant l'allaitement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau [ou douche].

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Garder dans un endroit fermé à clé.

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

/régionaux/nationaux/internationaux.

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

16 Autres informations

Service émettant la FDS : Regulatory Affairs

Contact:

Regulatory Affairs

Numéro de téléphone +1 (708) 597-0900

sds@gcamerica.com

selon l'Annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux

Date d'impression 03/13/2018 Version CA-FR-Rév 1 Avis publié le 01/09/2018

Nom commercial: COE ADHESIVE

Date de préparation / dernière révision : 03/13/2018 / -

Sigles et abréviations :

SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of

Classification and Labelling of Chemicals)
HCS: Hazard Communication Standard (USA)
FDS: FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FDS: Fiche de données de sécurité

ECHA: Agence européenne des substances chimiques OSHA: Occupational Safety And Health Administration (USA)

LIE : Limite explosive inférieure LSE : Limite d'explosivité supérieure

IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

DOT : Ministère du transport américain (Department Of Transportation)

IATA: Association du transport aérien international (International Air Transport Association)

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

NFPA : Agence américaine de protection contre les incendies (USA)

HMIS : Système d'identification des matières dangereuses (Hazardous Materials Identification System) (USA)

CL50 : Concentration létale, 50 pourcentage

DL50: Dose létale, 50 pourcentage

PBT : Persistant, *bioaccumulable* et toxique vPvB : Très persistant et très bioaccumulable

Sources

- FDS/FDS des fabricants
- OSHA (https://www.osha.gov/dts/chemicalsampling/toc/chmcas.html)
- TOXNET (http://toxnet.nlm.nih.gov/)
- ECHA (http://echa.europa.eu/)
- EnviChem (www.echemportal.org)

Remarques:

Le numéro de registre CAS est une marque déposée de l'American Chemical Society (Société américaine de chimie).

CHEMTREC® est une marque de service déposée de l'American Chemistry Council, Inc.

* **Données par rapport à la version précédente modifiées.** Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Avis de non-responsabilité :

Les informations contenues dans ce document sont censées être exactes et fiables. Cependant, toutes les déclarations, recommandations ou suggestions sont faites sans aucune garantie, déclaration ou garantie, expresse ou implicite, de notre part. Par conséquent, aucune garantie n'est donnée ou implicite que les informations contenues dans ce document sont exactes ou complètes, et nous excluons par conséquent toute responsabilité en relation avec l'utilisation de ces informations ou des produits mentionnés dans les présentes. Tous ces risques sont assumés par l'acheteur/l'utilisateur. Les informations contenues dans ce document sont également susceptibles d'être modifiées sans préavis. Cependant, pour éviter tout doute, rien dans ce document n'exclut ou ne limite notre responsabilité en cas de décès ou de blessures causés par notre négligence ou en cas d'inexactitude frauduleuse.